

3^{ème} RÉVISION DU PLU DE MONTEILS

Proposition d'organisation de la phase du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

1^{ère} réunion (décembre 2020) : ENVIRONNEMENT / MILIEU NATUREL

- Les zones naturelles de la commune (masses boisées, ruisseaux) : préservation et mise en valeur des différentes entités paysagères,
- La valorisation du réseau hydrographique.
- La prise en compte des contraintes réglementaires (ENS, ZNIEFF, PPR, ...).
- La zone agricole, préservation et renforcement des bonnes pratiques.
- Les espaces à vocation de loisirs et de plein air : projets, devenir, ...
- Les espaces naturels au cœur de la ville : supports d'espaces de loisirs, de promenades, ...
- La démarche environnementale dans les nouveaux quartiers.
- Patrimoine à protéger.

2^{ème} réunion (janvier 2021) : ENTITE URBAINE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

- Evolutions du développement démographique envisagées : rythme d'accueil, typologies de logements à envisager, type d'urbanisation à organiser, ...
- Les futurs secteurs à développer : potentialité, enjeux d'organisation, liens avec l'existant, notion de quartier, identification, limites,
- Les projets envisagés,
- Le périmètre futur maximum souhaité pour le développement de la ville, bornes à ce développement.
- Les entrées de ville : perception, aménagement des abords, reculs...
- Les secteurs urbanisés hors du bourg : enjeux, capacité, réseaux.
- Les projets soutenant la mixité fonctionnelle et mixité sociale
- L'interface entre urbanisation et zones naturelles et agricoles.

3^{ème} réunion (février 2021) : ECONOMIE, DEPLACEMENTS, EQUIPEMENTS ET ESPACES PUBLICS

- Le soutien du dynamisme économique : commerces, renforcement des activités existantes,
- La prise en compte du devenir des zones d'activités et leur développement,
- Les déplacements sur la commune : fonctionnement, projets, infrastructures,
- Les cheminements existants, et les circulations douces : les déplacements au quotidien entre extensions urbaines et centre bourg,
- Les liens entre équipements publics et espaces habités : cheminements, aménagements...
- Les équipements publics dans leur ensemble : projets en cours, besoins, emplacements à prévoir, capacité...
- Les espaces publics du centre bourg, stationnement, espace de détente...